



Montceaux-Lès-Meaux
Village de caractère et d'histoire

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 01 JUIN 2015

PRÉSENTS: M. BELIN, M. CIELECKI, Mme ROLLAND
Mmes DOYON, LELIEVRE, LOVERA, PEPERMANS,
Mrs LEHOUGRE, ALBORS, LEJEUNE, PEPERMANS, DEGRAEVE,

Absent excusé représenté : Mme THIOURT qui a donné pouvoir à Mme LOVERA, M GUILLON qui a donné pouvoir à Mme ROLLAND, M SIMON qui a donné pouvoir à M BELIN

Secrétaire de séance : M. DEGRAEVE

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1) La séance commence par la présentation, par quatre jeunes de la commune, d'un projet d'espace extérieur (street workout : barre fixe). Le projet avait été proposé lors de la commission du 7 mai 2015 et reçu un accueil positif. L'installation de ces agrès a été évaluée à 2 500 €. Le CCAS financera une partie de cette somme ainsi que l'association Montceaux Animation (une réunion se tiendra le 11 juin pour évaluer la somme qui leur sera allouée). Une partie du budget a néanmoins été obtenu grâce à la présence et l'aide des jeunes lors de la brocante du 17 mai ; ils ont réussi à récolter environ 750 €. La mairie prendra en charge le reste. Ce projet pourrait voir le jour avant les grandes vacances d'été sur la place du Jeu d'Arc.
- 2) Concernant la place des quinconces, les travaux ont été effectués (réfection de la route, plantation, pose des pavés et des joints, mise en place du gazon, création d'un parking végétalisé, poteaux et panneaux de circulation changés) pour un total de 25 484,13€.
- 3) Les travaux de l'école sont en cours de réalisation (faux plafond, porte couvre-feu, fenêtre en double vitrage, sécurisation de l'escalier). Un bureau de contrôle extérieur sera nommé pour le suivi et la validation de la conformité des travaux.
- 4) Pour le projet du city stade, une aide parlementaire et une demande de subvention par le conseil général ont été demandée à hauteur de 27 000€ notamment pour la pose de gazon synthétique, le panier de basket et le mur de soutènement. La subvention sera disponible à partir de l'année prochaine.
Quatre dossiers de demande de police ont été acceptés de façon à réaliser différents travaux de sécurité sur la commune (achat d'un radar pédagogique).
- 5) Mme Doyon expose à l'ensemble du conseil la téléassistance qui sera mis en place pour les habitants de la commune par Mondial Assistance, représenté par M Campos. Ce service à la personne est agréé depuis 2008 et est disponible 24h/24 pour les personnes âgées, isolées ou fragilisées. Grâce à un bracelet, un pendentif ou une montre, l'abonné reste en lien avec son entourage et les services d'urgence. Le coût de cette prestation est de 12 € par mois

(déductible à 50% aux impôts et aucun engagement obligatoire). Le CCAS présentera une campagne en début d'été ainsi que durant la fête du village, le 4 Juillet.

- 6) Mme Rolland et M Lejeune ont rencontré un prestataire pour les goûters et les repas de la cantine. Après avoir vu les différentes normes pour la distribution et le grammage à apporter aux enfants ainsi qu'une variété ; le prestataire propose une formule pour le goûter incluant deux composants. Néanmoins les prix augmentent pour ces deux prestations. Il est proposé au conseil municipal de modifier les tarifs pour la rentrée 2015. Le prix du goûter actuel étant de 0.50 €, est proposé à 0,65€ ; de même que pour le repas de la cantine : le prix actuel étant de 3,70 € est proposé à 3,75€.
Accepté à l'unanimité
- 7) La brocante a été un véritable succès. Ce fut une belle journée remplie de soleil avec plus de 1 000 mètres linéaire loué par quelques 140 exposants particuliers.
- 8) Pour le 4 juillet, la fête du village sera située sur la place de la mairie. Il n'y aura pas de feu d'artifice cette année mais deux concerts et un spectacle sont prévus.
- 9) Une pétition contre les dépôts sauvages et la prostitution est disponible en mairie. Néanmoins les conseillers municipaux se portent volontaires pour faire le tour du village afin de récolter plus de signatures.
- 10) Un site internet est en cours de réalisation pour la commune de Montceaux-Lès-Meaux. Mme Lelièvre présente une démo réalisée via un site dont l'abonnement s'élèverait de 78€ à 180€ en fonction des prestations souhaitées. Il permettra aux habitants et aux personnes de consulter toutes les actualités de la commune et les démarches administratives.

Questions

- 1) Mme Pepermans interroge Monsieur le Maire sur les horaires de la Mairie. Elle aimerait des horaires plus larges. Il est proposé, dès la rentrée de septembre, d'ouvrir la mairie le samedi matin afin de faciliter les démarches administratives aux monticellois.
- 2) Mme Lelièvre a été interrogée par le centre aéré de Poincy pour savoir si le système de navette emmenant les enfants de Montceaux à Poincy sera maintenu l'année prochaine. Mme Rolland confirme que, comme convenu avec les parents depuis la fermeture du centre aéré, ce service ne sera pas reconduit l'année prochaine. Le centre de Poincy en a été informé.
- 3) M Degraeve souhaite connaître l'avancé des contrôles gaz, électricité et des équipements sportifs pour l'ensemble des établissements recevant du public. Les contrôles gaz des chaudières ont été faits lors de leur révision, le 19 décembre 2014. Pour le reste des bâtiments, deux devis nous sont parvenus, nous attendons le troisième. Tous les contrôles seront effectués avant fin juin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h05